



SPÉCIALISTE PRINCIPAL : ÉCHANGE DE RENSEIGNEMENTS

À PROPOS DE L'ATAF

Le Forum des administrations fiscales africaines (ATAF) est une organisation internationale à adhésion volontaire fondée en novembre 2009. L'organisation sert de plateforme pour améliorer l'administration fiscale et la mobilisation des recettes en Afrique, en soutenant les administrations fiscales de ses pays membres. L'ATAF, dont le Secrétariat est situé à Pretoria, en Afrique du Sud, compte actuellement 45 pays africains parmi ses membres.

RÔLE

L'objectif du poste de Spécialiste en échange de renseignements est d'appuyer l'ATAF dans la mise en œuvre des initiatives de l'ATAF en matière d'échange de renseignements et de transparence fiscale, y compris l'élaboration des produits nécessaires en matière de politique et d'administration de l'échange de renseignements (EdR), ainsi que la fourniture du renforcement des capacités et de l'assistance technique nécessaires aux membres sur les questions relatives à l'EdR. Le Spécialiste en EdR appuiera l'identification des besoins des membres en matière d'EdR, fournira un soutien technique aux travaux menés par le Comité technique de l'ATAF sur l'EdR, appuiera la mise en œuvre des programmes de renforcement des capacités et représentera l'ATAF lors de réunions multilatérales sur l'EdR et la transparence fiscale.

ÉTENDUE DES TRAVAUX ET RESPONSABILITÉS

- Fournir une assistance technique aux membres pour garantir la mise en œuvre des normes en matière d'EdR, y compris la norme d'échange automatique de renseignements (EAR), ainsi que fournir des orientations techniques sur l'utilisation efficace de ces normes par les membres.
- Appuyer l'élaboration de produits stratégiques et administratifs pour permettre la mise en œuvre de l'EdR par les pays membres de l'ATAF, y compris les projets de législation, guides pratiques nécessaires.
- Apporter un appui à l'Académie fiscale de l'ATAF pour assurer la tenue d'ateliers de formation et de conférences sur l'EdR, y compris la préparation du matériel de formation, l'organisation de la participation d'autres experts aux programmes de renforcement des capacités, ainsi que la préparation des notes conceptuelles et des rapports d'événements.
- Appuyer les processus internes, notamment la planification annuelle, la budgétisation et la coordination des activités liées à l'EdR
- Développer et entretenir des relations solides avec les principales parties prenantes dans les pays africains, y compris les autorités compétentes en Afrique, les responsables gouvernementaux, les professionnels de la fiscalité et les chefs d'entreprise.



- Développer et entretenir des relations solides avec les principales organisations partenaires pour la réalisation des objectifs de l'ATAF en matière d'ER et de transparence fiscale.
- Représenter l'ATAF dans les discussions mondiales sur l'élaboration de normes relatives à l'EdR et à la transparence fiscale.
- Fournir des recommandations issues de la recherche sur les questions d'EdR et de transparence fiscale lorsque des recherches appliquées peuvent être nécessaires.
- Contribuer aux travaux de l'ATAF visant à amplifier la voix de l'Afrique sur les questions d'EdR et de transparence fiscale dans divers forums, aux niveaux régional et international.

QUALIFICATIONS

- Master (niveau CITE 7 ou supérieur) en fiscalité, droit, économie, commerce, comptabilité, finance, relations internationales, administration des affaires ou dans un domaine connexe

EXPÉRIENCE

- 5 années d'expérience dans le domaine de l'EdR, de préférence au sein d'une administration fiscale.
- Une expérience en matière de réseautage, de négociation et de plaidoyer est requise
- Excellente compréhension des normes et principes relatifs à l'EdR
- **Une expérience en matière d'interaction avec des parties prenantes est un atout.**

EXIGENCES LINGUISTIQUES

- La maîtrise de l'anglais est une **exigence**.
- La capacité à communiquer en français, en portugais ou en arabe est un atout

AUTRES EXIGENCES

- Doit être titulaire d'un permis de conduire
- Doit être en mesure de voyager sur le plan local et international

CONDITIONS DE LA MISSION

Le poste est à temps plein, basé à Pretoria, en Afrique du Sud, avec un contrat renouvelable de quatre ans. La rémunération est compétitive, proportionnelle à l'expérience et conforme au barème salarial de l'ATAF.

JE POSTULE : [SPÉCIALISTE PRINCIPAL : ÉCHANGE DE RENSEIGNEMENTS - Job with African Tax Administration Forum in Pretoria,Gauteng](#)

DATE DE CLÔTURE : 14 SEPTEMBRE 2026

